

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

TUNISIE LEASING

Siège social : Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray, 1082 - Tunis Mahrajène

La société Tunisie Leasing, publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 Décembre 2005 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 8 juin 2006. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, AMC Ernst & Young (M.Noureddine HAJJI).

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2005

(exprimé en dinars)

	<u>Notes</u>	<u>31-déc 2005</u>	<u>31-déc 2 004</u>		<u>Notes</u>	<u>31-déc 2005</u>	<u>31-déc 2004</u>
ACTIFS				CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
ACTIFS NON COURANTS				CAPITAUX PROPRES			
Immobilisations incorporelles		1 632 649	1 444 653	Capital social		20 000 000	20 000 000
Moins : amortissements		(1 294 270)	(1 064 160)	Réserves		5 480 239	6 635 748
	3	<u>338 379</u>	<u>380 493</u>	Résultats reportés		8 756 843	9 092 509
Immobilisations utilisées par la société		2 403 103	2 299 696	Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		<u>34 237 082</u>	<u>35 728 257</u>
Moins : amortissements		(1 668 776)	(1 588 723)	Résultat de la période		3 289 383	2 889 825
	4	<u>734 327</u>	<u>710 973</u>	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	12	<u><u>37 526 465</u></u>	<u><u>38 618 082</u></u>
Immobilisations destinées à la location		540 632 720	487 752 354	PASSIFS			
Moins : amortissements		(309 868 224)	(275 026 541)	PASSIFS NON COURANTS			
Moins : provisions		(7 289 193)	(5 763 888)	Emprunts	13	119 778 836	112 862 995
	5	<u>223 475 303</u>	<u>206 961 925</u>	Autres passifs financiers	14	4 619 832	3 650 388
Immobilisations financières		22 359 803	19 317 031	Provisions	15	892 976	416 786
Moins : provisions		(1 262 158)	(1 099 932)	TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		<u>125 291 644</u>	<u>116 930 169</u>
	6	<u>21 097 645</u>	<u>18 217 099</u>	PASSIFS COURANTS			
Total des actifs immobilisés		<u><u>245 645 654</u></u>	<u><u>226 270 490</u></u>	Fournisseurs et comptes rattachés	16	9 230 620	8 537 511
Autres actifs non courants	7	674 682	617 694	Autres passifs courants	17	13 547 067	11 822 195
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		<u><u>246 320 336</u></u>	<u><u>226 888 184</u></u>	Concours bancaires et autres passifs financiers	18	75 846 070	66 472 443
ACTIFS COURANTS				TOTAL DES PASSIFS COURANTS		<u>98 623 757</u>	<u>86 832 149</u>
Clients et comptes rattachés		17 451 273	17 009 515	TOTAL DES PASSIFS		<u><u>223 915 401</u></u>	<u><u>203 762 318</u></u>
Moins : provisions		(14 081 462)	(12 323 477)	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		<u><u>261 441 866</u></u>	<u><u>242 380 400</u></u>
	8	<u>3 369 811</u>	<u>4 686 038</u>				
Autres actifs courants	9	5 522 063	3 147 558				
Placements et autres actifs financiers	10	1 660 063	3 718 257				
Liquidités et équivalents de liquidités	11	4 569 593	3 940 363				
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		<u><u>15 121 530</u></u>	<u><u>15 492 216</u></u>				
TOTAL DES ACTIFS		<u><u>261 441 866</u></u>	<u><u>242 380 400</u></u>				

ETAT DE RESULTAT
Période du 1er janvier au 31 décembre 2005
(exprimé en dinars)

	<u>Notes</u>	Exercice 2005	Exercice 2004
REVENUS DE LEASING			
Revenus bruts du leasing		128 715 851	114 278 509
Intérêts de retard		694 551	925 952
Variation des produits réservés		(89 533)	165 976
Dotations aux amortissements des immobilisations en location		(105 949 931)	(93 322 545)
<u>Total des revenus de leasing</u>	19	<u>23 370 938</u>	<u>22 047 892</u>
CHARGES FINANCIERES NETTES	20	(12 827 724)	(11 968 257)
PRODUITS DES PLACEMENTS	21	832 453	571 858
PRODUIT NET		<u>11 375 667</u>	<u>10 651 493</u>
Charges de personnel	22	(2 270 533)	(2 062 831)
Autres charges d'exploitation	23	(2 150 484)	(2 111 390)
Autres produits d'exploitation		88 461	80 212
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	24	(2 281 467)	(2 369 976)
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres	24 bis	(152 321)	(44 761)
Dotations aux amortissements des immobilisations propres	25	(413 366)	(436 525)
Dotations aux provisions pour risques divers	26	(203 690)	(118 135)
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>3 992 267</u>	<u>3 588 086</u>
Autres gains ordinaires	27	152 817	92 780
Autres pertes ordinaires	28	(30 521)	(30 750)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		<u>4 114 563</u>	<u>3 650 117</u>
Reprises sur provisions pour impôt différé	15	93 204	213 326
Impôt sur les bénéfices	29	(918 384)	(973 618)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		<u>3 289 383</u>	<u>2 889 825</u>
Résultat par action	12	1,645	1,445

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(exprimé en dinars)

	Notes	Exercice 2005	Exercice 2004
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients	30	151 010 112	133 344 921
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	31	(3 771 877)	(5 295 285)
Intérêts payés	32	(12 572 931)	(10 733 789)
Impôts et taxes payés	33	(4 988 713)	(4 838 704)
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations destinées à la location	34	(146 707 159)	(122 622 214)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations destinées à la location	35	6 557 532	6 850 090
Autres flux de trésorerie	41	(1 935 452)	(117 544)
		<u>(12 408 488)</u>	<u>(3 412 525)</u>
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation			
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	36	(367 923)	(242 894)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	37	46 170	70 524
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	38	(4 312 770)	(2 015 219)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	39	1 261 211	1 772 172
		<u>(3 373 312)</u>	<u>(415 417)</u>
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement			
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions	40	(3 079 740)	(2 716 544)
Encaissements provenant des emprunts	13	72 338 875	69 684 464
Remboursement d'emprunts	13	(52 015 252)	(52 103 001)
Flux liés au financement à court terme	18	750 000	(6 500 000)
		<u>17 993 883</u>	<u>8 364 919</u>
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement			
Variation de trésorerie			
		<u>2 212 083</u>	<u>4 536 977</u>
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période		1 986 079	(2 550 899)
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	42	4 198 162	1 986 079

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société a été créée en octobre 1984 avec pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel.

L'assemblée générale extraordinaire du 5 avril 1994 a étendu l'objet social aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage.

A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage » a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie Factoring ».

Le capital initial s'élève à quatre millions de Dinars (4.000.000) divisé en quatre cent mille (400.000) actions de dix dinars chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 25 août 1992 a décidé de porter le capital à : 8.000.000 Dinars par la création de 400.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 5 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital social par incorporation directe d'une somme de 2.000.000 Dinars à prélever sur les réserves.

Cette augmentation a été réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 2.000.000 Dinars à la création de 200.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 800.000 actions en quatre tranches égales de 50.000 actions chacune portant jouissance respectivement le 1er janvier 1993, le 1er janvier 1994, le 1er janvier 1995 et le 1er janvier 1996.

Enfin, l'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} novembre 2001 a décidé d'augmenter le capital social par incorporation d'une somme de 10.000.000 Dinars, à prélever sur le compte « Report à nouveau ».

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 10.000.000 Dinars à la création de 1.000.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 1.000.000 actions en quatre tranches égales de 250.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2001, le 1er janvier 2002, le 1er janvier 2003 et le 1er janvier 2004, à raison de :

- 1 action nouvelle pour 4 anciennes pour la 1^{ère} tranche
- 1 action nouvelle pour 5 anciennes pour la 2^{ème} tranche
- 1 action nouvelle pour 6 anciennes pour la 3^{ème} tranche
- 1 action nouvelle pour 7 anciennes pour la 4^{ème} tranche

Ainsi, le capital social s'élève à la clôture de l'exercice à la somme de 20.000.000 Dinars divisé en 2.000.000 actions de 10 Dinars chacune.

L'activité de la société est régie par les lois n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédits, et n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

2-1 : Immobilisations exploitées par la société

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent aux actifs pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	3 ans	33%
- Constructions sur sol d'autrui	5 ans	20%
- Matériel de transport	5 ans	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10%
- Matériel informatique	7 ans	15%
- Installations générales	10 ans	10%

2-2 : Immobilisations destinées à la location

Les immobilisations destinées à la location sont les biens acquis par la société et donnés en location pour une durée qui varie entre trois et sept ans. Elles sont de ce fait enregistrées à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition et durant toute la durée du bail. A la fin de cette durée, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions).

Tous les biens donnés en location sont couverts par une police d'assurance « tous risques ».

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Le mode d'amortissement appliqué pour ces immobilisations est l'amortissement progressif sur la durée du bail. Selon cette méthode, l'amortissement du bien est calculé en fonction de la portion de capital incluse dans chaque loyer facturé.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

De même, le coût d'entrée des immobilisations peut subir des modifications et ce, à l'occasion d'une consolidation d'impayés ou d'une location de biens récupérés.

2-3 : Portefeuille titres

Les titres de participation et les titres immobilisés sont enregistrés dans les livres à leur valeur d'acquisition.

2-4 : Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

2-5 : Politique de provisions

La société constitue annuellement une provision globale égale à 1% (1,5% de 1996 à 2000) de l'encours des loyers. Cette proportion couvre aussi bien le principal que les produits réservés.

Parallèlement, les normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire n° 91-24 émise par la Banque Centrale de Tunisie le 17 décembre 1991 sont appliquées.

Dans le cas où le montant de la provision résultant de l'application de la circulaire est inférieur à celui calculé en référence à l'encours du loyer; l'excédent est porté au passif du bilan sous la rubrique des provisions pour risques.

Dans le cas contraire, l'écart dégagé est prélevé sur la provision inscrite au passif du bilan et en cas d'insuffisance il est procédé à la dotation d'une provision complémentaire.

Par dérogation aux exercices précédents, le poste de provisions porté au passif du bilan a été alimenté par le prélèvement d'un montant de 1 300 000 dinars du poste « Autres réserves » par décision de l'AGO du 05/05/2005, ainsi qu'il est indiqué dans la note 15.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

2-5-1 Les classes sont au nombre de 5 :

	Minimum de provision A appliquer par classe
. A : Actifs courants	-
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	-
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,

- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

2-5-2 **Les garanties reçues**

Les garanties réelles comprennent :

- . Les cautions bancaires
- . Les actifs financiers affectés
- . Les dépôts de garantie
- . Les hypothèques inscrites

2-5-3 **La valeur du matériel en leasing :**

Les principes retenus pour l'évaluation du matériel en location sont les suivants :

- | | | |
|-----------------------|---|--|
| . Matériel standard | : | Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge |
| . Matériel spécifique | : | Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge |
| . Immeubles | : | Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge |

En vue de se rapprocher progressivement du taux de couverture des actifs classés souhaité par la BCT (70% contre 50% au 31/12/2004), le conseil d'administration du 14 avril 2006 a décidé de renforcer les règles de provisionnement en adoptant les mesures suivantes :

① La valeur des hypothèques prise en garantie ne peut être supérieure au montant de la base locative du contrat de leasing auquel elle se rapporte. Une décote de 10% l'an est appliquée rétroactivement sur la valeur de l'hypothèque initialement retenue.

② Pour les contrats de leasing mobilier au contentieux et à l'exclusion des cas d'exécutions suspendues pour causes d'arrangement, la valeur du matériel retenu comme garantie sera considérée nulle dans chacun des cas suivants :

a/ le contrat est au contentieux depuis plus de six mois sans qu'un jugement de récupération ne soit rendu.

b/ le matériel a fait l'objet d'un jugement de récupération dont la grosse a été obtenue depuis plus de six mois sans que le matériel ne soit vendu.

2-6 : **Provisions pour impôt**

Jusqu'au 31 décembre 1999, le bénéfice imposable de la société est calculé sur la base des amortissements fiscaux et non sur la base des amortissements financiers.

Pour un lot de contrats souscrits pendant une période et étant donné que les amortissements financiers sont progressifs, le bénéfice comptable qui en découle est dégressif et se trouve pendant les premières années supérieur au bénéfice fiscal.

Or, comme à la fin du contrat, le bénéfice comptable cumulé devrait être égal au bénéfice fiscal cumulé et par conséquent les impôts dus devraient être égaux, l'insuffisance d'impôt constaté durant les premières années, par rapport à l'impôt calculé sur le bénéfice comptable ne constitue nullement un gain pour la société mais plutôt une charge différée sur les exercices postérieurs. De ce fait, le bénéfice net dégagé pendant les premières années n'est pas en totalité disponible mais comporte une charge fiscale latente.

Pour couvrir cette charge, la société a opté pour la constitution d'une provision pour impôt.

Cette provision est calculée, au taux de 20%, sur l'excédent des amortissements fiscaux par rapport aux amortissements financiers, déduction faite des provisions constituées en franchise d'impôt.

2-7 : **Comptabilisation des revenus**

Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de l'exercice, il est procédé à une régularisation pour constater les produits perçus ou comptabilisés d'avance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés mensuellement. A la fin de chaque période les intérêts non encore facturés sont constatés en produits à recevoir.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « Clients et comptes rattachés ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie.

2-8 : Impôts sur les bénéfices

La société est soumise à l'impôt sur les bénéfices selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

Jusqu'au 31 décembre 1999, la société était autorisée, pour le calcul de l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à appliquer aussi bien l'amortissement accéléré que l'amortissement dégressif pour les biens d'équipement exploités sous forme de leasing et ce, à l'exclusion du mobilier et matériel de bureau et des voitures de tourisme.

L'application de ces modes d'amortissement, a conduit la société à :

- Réintégrer les amortissements financiers, constatés comptablement ;
- Déduire les amortissements fiscaux ;
- Suivre les discordances dégagées pour chaque contrat, et en tenir compte à l'occasion de chaque cession, au niveau du tableau de détermination du résultat fiscal.

A partir de l'an 2000, les amortissements financiers relatifs aux biens objets de contrats de leasing, sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances n° 2000-98 du 25 décembre 2000.

Toutefois, les discordances entre les amortissements financiers et les amortissements fiscaux, nées avant l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions, font l'objet d'un suivi et seront apurées progressivement par le biais de retraitements (réintégration ou déduction) au niveau du tableau de détermination du résultat fiscal.

Par ailleurs et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi le taux des provisions déductibles est relevé à 75% au titre des bénéfices réalisés à compter de 2002 jusqu'à l'an 2006 (Article 16 de la loi n° 2001-123 du 28 décembre 2001). La loi de finance pour la gestion 2005, a porté ce taux à 85% qui demeure en vigueur jusqu'à l'an 2006. De sa part, la loi de finance pour la gestion 2006 a relevé ce taux à 100% applicable jusqu'au 31 décembre 2009.

2-9 : Taxe sur la valeur ajoutée

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créateur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS UTILISEES PAR LA SOCIETE
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2005
(exprimé en dinars)**

NOTE 3 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute						Amortissements					Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transferts	Cessions	Mise en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions ou transferts	Mise en rebut	Fin de période	
Logiciels	33%	1 444 653	155 357	-	-	-	1 600 010	1 064 160	230 110	-	-	1 294 270	305 740
Logiciels (en cours)		-	32 639	-	-	-	32 639	-	-	-	-	-	32 639
TOTAUX		1 444 653	187 996	-	-	-	1 632 649	1 064 160	230 110	-	-	1 294 270	338 379

NOTE 4 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute						Amortissements					Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transferts	Cessions	Mise en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions ou transferts	Mise en rebut	Fin de période	
Terrain	0%	39 168	-	-	-	-	39 168	-	-	-	-	-	39 168
Constructions sur sol d'autrui	20%	30 670	-	-	-	-	30 670	30 670	-	-	-	30 670	0
Matériel de transport	20%	220 451	104 175	-	112 800	-	211 826	133 527	44 201	103 203	-	74 525	137 301
Mobilier de bureau	10%	642 132	28 124	-	-	-	670 256	361 248	43 387	-	-	404 635	265 621
Matériel informatique	15% et 33%	920 903	76 283	-	1 570	-	995 616	784 187	64 452	-	-	848 639	146 977
Installations générales	10%	446 372	9 195	-	-	-	455 567	279 091	31 216	-	-	310 307	145 260
TOTAUX		2 299 696	217 777	-	114 370	-	2 403 103	1 588 723	183 256	103 203	-	1 668 776	734 327

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire, un lot de matériel informatique étant amorti selon le mode dégressif.

NOTE 5 : IMMOBILISATIONS DESTINEES A LA LOCATION

Les immobilisations destinées à la location s'analysent comme suit :

	<u>Valeur brute</u>	<u>Amortissements et provisions</u>	<u>Valeur Nette</u>
- Immobilisations en location	384 044 490	(171 891 537)	212 152 953
- Immobilisations, contrats suspendus	31 516 761	(17 183 332)	14 333 429
- Immobilisations, contrats échus	121 210 624	(120 793 355)	417 269
- Immobilisations en cours	3 860 845		3 860 845
<u>Totaux</u>	<u>540 632 720</u>	<u>(309 868 224)</u>	<u>230 764 496</u>
- Provisions pour dépréciation		(7 289 193)	(7 289 193)
<u>- Soldes au 31 décembre 2005</u>	<u>540 632 720</u>	<u>(317 157 417)</u>	<u>223 475 303</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur ce poste sont indiqués ci-après :

	<u>Valeur brute</u>	<u>Amortissements et provisions</u>	<u>Valeur nette</u>
Soldes au 31 décembre 2004	487 752 354	(280 790 429)	206 961 925
Additions de l'exercice			
- Investissements	130 304 865	-	130 304 865
- Relocations	996 984	-	996 984
Retraits de l'exercice			
- Cessions à la valeur résiduelle	(59 543 553)	59 432 697	(110 856)
- Cessions anticipées	(17 218 848)	10 889 986	(6 328 862)
- Relocations	(1 622 280)	785 566	(836 714)
- Régularisations	(36 802)	0	(36 802)
Amortissements de l'exercice		(105 949 931)	(105 949 931)
Provisions de l'exercice			
- Dotations		(2 421 052)	(2 421 052)
- Reprises		895 746	895 746
<u>- Soldes au 31 décembre 2005</u>	<u>540 632 720</u>	<u>(317 157 417)</u>	<u>223 475 303</u>

Les investissements de l'exercice en immobilisations destinés à la location s'élèvent à DT : 130 304 865 concernant 2 719 contrats mis en force au cours de l'exercice 2005 et 72 contrats en cours de mise en force.

Le coût des biens cédés à la valeur résiduelle, suite à l'arrivée à terme du contrat de location, s'élève à DT : 59 543 553 et se rapporte à 1 478 contrats ayant une valeur résiduelle de DT : 110 856.

Les cessions anticipées ou partielles s'élèvent à la valeur nette de DT : 6 328 862 et se rapportent à 341 contrats.

La dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement s'élève à DT : 105 949 931. Cette dotation calculée sur la durée du bail, correspond à la portion du capital incluse dans chaque loyer échue, telle qu'elle figure à l'échéancier de remboursement.

NOTE 5 : IMMOBILISATIONS DESTINEES A LA LOCATION (suite)**5.1 : Analyse par secteur d'activité**

Les immobilisations destinées à la location, se détaillent par secteur d'activité, comme suit :

	<u>Valeur brute</u>	<u>Encours (a)</u>
Bâtiment et travaux publics		
Entreprises de BTP	75 215 032	28 624 456
Carrières	7 346 626	2 454 378
Matériaux de construction	9 921 317	2 987 947
Industrie		
Textile, cuir et chaussures	23 070 665	7 103 576
Agro-alimentaire	61 672 447	24 118 133
Industries diverses	91 938 794	40 917 071
Tourisme et para tourisme	45 293 645	17 917 604
Commerces et services		
Transport	36 317 035	12 660 749
Médical et para-médical	11 925 651	6 033 405
Commerce	120 699 773	56 516 045
Services	55 818 466	24 078 801
Divers	1 413 269	1 128
<u>Total</u>	<u>540 632 720</u>	<u>223 413 293</u>

5.2 : Analyse par type de matériel

Les immobilisations destinées à la location, se détaillent par type de matériel, comme suit :

	<u>Valeur brute</u>	<u>Encours (a)</u>
Matériels de BTP	61 831 328	19 243 151
Equipements hôteliers	10 902 086	3 612 477
Equipements industriels	88 245 786	32 751 933
Matériels informatiques	4 660 605	1 479 591
Véhicules légers	151 863 812	67 116 523
Matériels de manutention	8 582 146	3 217 554
Matériels de transport en commun	12 399 907	4 026 577
Matériels de transport de marchandises	70 094 144	24 459 745
Matériels médical et para-médical	7 323 574	2 323 842
Matériel divers	17 157 043	4 832 370
<u>Sous total</u>	<u>433 060 431</u>	<u>163 063 763</u>
Immobilier	107 572 289	60 349 530
<u>Total</u>	<u>540 632 720</u>	<u>223 413 293</u>

(a) Valeur comptable nette compte non tenu des régularisations des amortissements inclus dans les loyers perçus d'avance à la clôture de l'exercice.

NOTE 6 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	31 décembre 2005	31 décembre 2004
Titres de participation	16 211 877	15 950 460
Titres immobilisés	5 809 540	3 124 910
Prêts au personnel	770 506	673 781
Dépôts et cautionnements versés	17 880	17 880
Montant brut	22 809 803	19 767 031
A déduire :		
Versements restant à effectuer sur titres de participation	(450 000)	(450 000)
Montant libéré	22 359 803	19 317 031
A déduire :		
Provisions pour dépréciation des titres de participation	(1 147 245)	(931 562)
Provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(87 127)	(150 490)
Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements versés	(17 880)	(17 880)
Provisions pour dépréciation des comptes prêts au personnel	(9 906)	0
Montant net	21 097 645	18 217 099

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Titres de participation" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Soldes au 31 Décembre 2004	15 950 460	15 500 460	450 000
Additions de l'exercice			
- Sté Immob Méditerranéenne de Tunisie	406 200	406 200	0
- Tunis Call Center	75 000	75 000	0
- Polyclinique La Marsa	99 540	99 540	0
Diminution des participations par réduction de capital			
- Tunisie Sicar	(143 000)	(143 000)	0
- Tuninvest Sicar	(176 323)	(176 323)	0
Soldes au 31 Décembre 2005	<u>16 211 877</u>	<u>15 761 877</u>	<u>450 000</u>

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée
Soldes au 31 Décembre 2004	3 124 910	3 124 910
Additions de l'exercice		
- Société Hasdrubal Thalassa Hotels	1 000 000	1 000 000
- Société Agricole Saouef	1 000 000	1 000 000
- Société Consortium des Immobilières Maghrébines	1 000 000	1 000 000
- Société Méhari Hammamet	300 000	300 000
Cessions de l'exercice		
- OXIA	(25 010)	(25 010)
- S.P.P.A.S	(110 000)	(110 000)
- FLEXOPRINT	(236 500)	(236 500)
- AVITOP	(16 830)	(16 830)
- TECHNOCATERING	(200 000)	(200 000)
- Tourisme Balnéaire et Saharien	(27 030)	(27 030)
Soldes au 31 Décembre 2005	<u>5 809 540</u>	<u>5 809 540</u>

NOTE 6 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES (suite)

Les titres de participation s'analysent au 31 décembre 2005 comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Valeur nominale	Montant total	Partie non libérée	Date souscription	% détenu
Tuninvest Sicar	352 645	7,50	2 813 276		1994/2001/2002	35,98%
Tunisie Sicar	153 999	10,00	1 539 990		1997	44,00%
Tunisie Valeurs	15 000	100,00	1 617 699	450 000	1991/92/96/98/2004	30,00%
Tuninvest International Sicar	250 000	10,00	2 500 000		1998	25,00%
Tunisie Factoring	239 997	10,00	2 399 970		1999	54,54%
Tunis Call Center	29 997	10,00	299 970		1998/2004/2005	28,57%
Sté Immob Méditerranéenne de Tunisie	33 306	100,00	3 330 600		1998/2003/2005	81,23%
S T I F	1	10,00	10		2000	-
Tuninvest Innovations Sicar	150 000	10,00	1 500 000		2002	27,27%
Société moderne de titrisation	500	100,00	50 000		2002	10,00%
Esprit	5 000	10,00	50 000		2003	28,40%
Tunisie LLD	501	100,00	10 822		2003	20,04%
Polyclinique La Marsa	420	100,00	99 540		2005	2,29%
			16 211 877	450 000		

Les titres immobilisés s'analysent au 31 décembre 2005 comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Valeur nominale	Montant total	Partie non libérée	Date souscription	Observation
* B.T.S	500	10	5 000		1997	
* Tourisme Balnéaire et Saharien	21 387	10	213 870		2000	(*)
* FLEXOPRINT	324	500	162 000		2001	(*)
* AVITOP	3 366	10	33 660		2001	(*)
* S.T.P.A	990	500	495 000		2003	(*)
* GAN	25 000	10	250 000		2003	(*)
* Etablissement Abdelmoula	13 109	26,700	350 010		2004	(*)
* Hotel GRANADA	100 000	10	1 000 000		2004	(*)
* Société Hasdrubal Thalassa Hotels	1 000	1 000	1 000 000		2005	(*)
* Société Agricole Saouef	100 000	10	1 000 000		2005	(*)
* Société Consortium des Immobilières Maghrébines	10 000	100	1 000 000		2005	(*)
* Société Méhari Hammamet	3 000	100	300 000		2005	(*)
			5 809 540	0		

(*) Ayant fait l'objet de contrats de portage

NOTE 7 : AUTRES ACTIFS NON COURANTS

TABLEAU DE MOUVEMENT DES AUTRES ACTIFS NON COURANTS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2005
(exprimé en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute				Résorptions				Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Transfert	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Transfert	Fin de période	
Frais d'émission des emprunts	Durée de l'emprunt	1 373 257	390 264	218 084	1 545 437	755 563	333 276	218 084	870 755	674 682
TOTAUX		1 373 257	390 264	218 084	1 545 437	755 563	333 276	218 084	870 755	674 682

Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

NOTE 8 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des clients se présente comme suit :

	31 décembre 2005	31 décembre 2004
Clients ordinaires		
- Impayés	4 929 092	5 557 752
- Intérêts de retard à facturer	19 819	24 451
<u>Montant brut</u>	<u>4 948 911</u>	<u>5 582 203</u>
A déduire :		
- Provisions	(1 527 909)	(1 797 148)
- Produits réservés	(1 001 315)	(968 739)
<u>Montant net</u>	<u>2 419 687</u>	<u>2 816 316</u>
Clients litigieux		
- Impayés	12 502 362	11 427 312
<u>Montant brut</u>	<u>12 502 362</u>	<u>11 427 312</u>
A déduire :		
- Provisions	(9 686 044)	(7 748 353)
- Produits réservés	(1 866 194)	(1 809 238)
<u>Montant net</u>	<u>950 124</u>	<u>1 869 721</u>
Solde des clients et comptes rattachés	<u>3 369 811</u>	<u>4 686 038</u>

Note 9 (suite) : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis	
Encours financiers (a)	178 872 510	22 947 573	5 788 271	387 471	15 417 467	223 413 293
Impayés	569 197	967 350	938 792	127 152	14 828 963	17 431 454
Avances et acomptes reçus	(1 730 271)	(19 830)	0	0	(209 169)	(1 959 270)
Produits à recevoir	19 819	0	0	0	0	19 819
ENCOURS GLOBAL	177 731 255	23 895 093	6 727 063	514 623	30 037 262	238 905 296
Ratio des actifs non performants(B2,B3 et B4) (b)			2,79%	0,21%	12,56%	
			15,57%			
ENGAGEMENTS HORS BILAN	10 079 179	0	0	0	0	10 079 179
TOTAL ENGAGEMENTS	187 810 434	23 895 093	6 727 063	514 623	30 037 262	248 984 475
Produits réservés	0	0	298 446	24 561	2 544 502	2 867 509
Provisions affectées sur les impayés	0	0	145 508	25 605	11 042 839	11 213 953
Provisions affectées sur les encours	0	0	111 557	0	7 177 637	7 289 193
TOTAL PROVISIONS ET AGIOS RESERVES	0	0	555 511	50 167	20 764 978	21 370 656
ENGAGEMENTS NETS	187 810 434	23 895 093	6 171 552	464 456	9 272 285	227 613 820
Ratio de couverture des engagements par les provisions et agios réservés (c)			8,26%	9,75%	68,65%	
			57,01%			

(a) Valeur comptable nette des immobilisations en location, compte non tenu des régularisations des amortissements inclus dans les loyers perçus d'avance à la clôture de la période.

(b) Le ratio d'atifs non performants (B2,B3 et B4) au 31/12/2005 s'établit à 15.57% contre 17.42% au 31/12/2004.

(c) Le ratio de couverture des engagements par les provisions et agios réservés s'établit au 31/12/2005 à 57.01% contre 46.68% au 31/12/2004.

NOTE 9 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	31 décembre 2005	31 décembre 2004
- Fournisseurs d'exploitation, avances	0	37 850
- Fournisseurs d'immobilisations, avances	1 636 020	166 040
- Avances et acomptes au personnel	11 421	6 880
- Compte courant Tunisie Factoring	35 675	31 811
- Compte courant S I M T	1 293 407	384 794
- Compte courant Tunisie LLD	1 000 618	573 924
- Adhérents, contrats résiliés	47 608	47 608
- Autres comptes débiteurs	340 331	246 239
- Produits à recevoir des tiers	71 245	7 648
- Produits à recevoir sur contrats de portages	421 848	284 123
- Compte d'attente	80 024	60 055
- Charges constatées d'avance	745 555	1 450 175
<u>Total brut</u>	<u>5 683 752</u>	<u>3 297 147</u>
A déduire		
- Provisions pour dépréciation des comptes fournisseurs	(30 621)	(30 621)
- Provisions pour dépréciation des comptes adhérents	(47 890)	(47 890)
- Provisions pour dépréciation du compte d'attente	(37 064)	(32 716)
- Provisions pour dépréciation des autres comptes débiteurs	(46 114)	(38 362)
<u>Total net</u>	<u>5 522 063</u>	<u>3 147 558</u>

NOTE 10 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

L'analyse des placements et autres actifs financiers se présente comme suit :

	31 décembre 2005	31 décembre 2004
- Titres de placement	1 448 418	0
- Compte spécial ABC Tunisie en US\$	0	3 515 400
- Echéances à moins d'un an sur prêts au personnel	211 645	202 857
<u>Total</u>	<u>1 660 063</u>	<u>3 718 257</u>

NOTE 11 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Le détail des liquidités et équivalents de liquidités est le suivant :

	31 décembre 2005	31 décembre 2004
- Banques	4 565 207	3 933 883
- Caisses	4 386	6 480
<u>Total</u>	<u>4 569 593</u>	<u>3 940 363</u>

NOTE 12 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		31 décembre 2005	31 décembre 2004
		<u>2005</u>	<u>2004</u>
- Capital social	(A)	20 000 000	20 000 000
- Réserve légale	(B)	1 703 396	1 558 905
- Réserves pour réinvestissements exonérés		0	5 036 843
- Autres réserves		3 776 843	40 000
- Résultats reportés		8 756 843	9 092 509
<u>Total des capitaux propres avant résultat de la période</u>		<u>34 237 082</u>	<u>35 728 257</u>
Résultat de la période		3 289 383	2 889 825
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	(C)	<u>37 526 465</u>	<u>38 618 082</u>
<u>Résultat par action:</u>		31 décembre 2005	31 décembre 2004
		<u>2005</u>	<u>2004</u>
Résultat de la période (1)		3 289 383	2 889 825
Nombre d'actions (2)		2 000 000	2 000 000
Résultat par action (1) / (2)	(D)	1,645	1,445

(A) Au 31 décembre 2005, le capital social est de DT : 20.000.000 composé de 2.000.000 actions d'une valeur nominale de DT : 10 libérée en totalité (voir note 1).

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Voir tableau de mouvements ci-joint

(D) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
PERIODE CLOSE LE 31 décembre 2005
(exprimé en dinars)

	Capital social	Actions Propres	Réserve affectée à l'augmentation du capital	Réserve légale	Autres réserves	Réserves pour réinvestissements	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2003	17 500 000	0	2 500 000	1 383 481		5 036 843	8 505 630	3 508 471	38 434 425
Affectations approuvées par l'A.G.O du 10/06/2004				175 424			3 333 047	(3 508 471)	0
Dividendes et tantièmes versés sur le bénéfice de 2003							(2 706 000)		(2 706 000)
Dotations au fonds social					40 000		(40 000)		0
Augmentation de capital approuvée par l'A.G.E du 1er novembre 2001	2 500 000		(2 500 000)				0	0	0
Rachat actions propres		(4 700)							(4 700)
Cession actions propres		4 700					(468)		4 232
Dividendes sur actions propres							300		300
Résultat au 31 décembre 2004								2 889 825	2 889 825
Solde au 31 Décembre 2004	20 000 000	0	0	1 558 905	40 000	5 036 843	9 092 509	2 889 825	38 618 082
Affectations approuvées par l'A.G.O du 05/05/2005				144 491			2 745 334	(2 889 825)	0
Dividendes et tantièmes versés sur le bénéfice de 2004							(3 081 000)		(3 081 000)
Cinquième résolution approuvée par L'A.G.O du 05/05/2005					5 036 843	(5 036 843)			0
Cinquième résolution approuvée par L'A.G.O du 05/05/2005*					(1 300 000)				(1 300 000)
Résultat au 31 décembre 2005								3 289 383	3 289 383
Solde au 31 Décembre 2005	20 000 000	0	0	1 703 396	3 776 843	0	8 756 843	3 289 383	37 526 465

* Voir Note 15

NOTE 13 : EMPRUNT

TABLEAU DES EMPRUNTS AU 31 DECEMBRE 2005
 (exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
						Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
<u>BANQUES LOCALES</u>		37 511 546	28 250 000	25 412 551	40 348 995	22 171 420	18 177 575
* AMEN BANK	8 000 000	1 000 000	0	1 000 000	0	0	0
* AMEN BANK	10 000 000	8 125 000	0	2 500 000	5 625 000	3 125 000	2 500 000
* STUSID	2 500 000	1 250 000	0	500 000	750 000	250 000	500 000
* BTKD	2 000 000	672 000	0	672 000	0	0	0
* BTKD	2 000 000	1 170 000	0	664 000	506 000	0	506 000
* BTKD	3 000 000	3 000 000	0	750 000	2 250 000	1 500 000	750 000
* B.E.S.T BANK	3 000 000	0	25 000 000	15 000 000	10 000 000	0	10 000 000
* A.B.C TUNISIE	3 700 000	0	0	0	0	0	0
* A.B.C TUNISIE	3 700 000	3 700 000	0	3 700 000	0	0	0
* A.B.C TUNISIE	3 250 000	0	3 250 000	0	3 250 000	0	3 250 000
* TRESOR TUNISIEN	14 319 000	14 319 000	0	0	14 319 000	14 319 000	0
* BANQUE DE L'HABITAT	5 000 000	4 275 546	0	626 551	3 648 995	2 977 420	671 575
<u>BILLETS DE TRESORERIE</u>	10 000 000	10 000 000	0	4 000 000	6 000 000	1 000 000	5 000 000
<u>BANQUES ETRANGERES</u>		51 794 273	14 088 875	10 118 101	55 765 047	48 607 416	7 157 631
* Crédit BIRD 3678 TUN	6 000 000	3 753 768	0	424 336	3 329 432	2 905 242	424 190
* Etat (ligne BIRD 3671 TUN)	6 000 000	4 425 067	0	680 780	3 744 287	3 063 508	680 779
* Crédit FMO III	2 500 000	399 368	0	399 368	0	0	0
* Crédit FMO IV	3 000 000	3 114 000	0	1 038 000	2 076 000	1 038 000	1 038 000
* JEXIM BANK	1 400 000 000	9 144 819	0	1 406 895	7 737 924	6 331 028	1 406 896
* BEI (credit participatif)	1 279 738	1 360 898	0	71 500	1 289 398	1 289 398	0
* A.B.C TUNIS	3 000 000	3 515 400	0	3 515 400	0	0	0
* B.A.D	8 000 000	10 327 289	0	2 581 822	7 745 467	5 163 645	2 581 822
* B.E.I	7 148 963	10 873 000	6 197 763	0	17 070 763	16 194 606	876 157
* PROPARCO	4 000 000	4 880 664	1 500 112	0	6 380 776	6 230 989	149 787
* OPEC FUND	4 000 000	0	6 391 000	0	6 391 000	6 391 000	0
TOTAL DES CREDITS BANCAIRES		99 305 819	42 338 875	39 530 652	102 114 042	71 778 836	30 335 206

NOTE 13 (Suite) : EMPRUNT

TABLEAU DES EMPRUNTS AU 31 DECEMBRE 2005
 (exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
						Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
* Emprunt obligataire 2000	10 000 000	2 000 000		2 000 000	0	0	0
* Emprunt obligataire 2001 I	10 000 000	4 000 000		2 000 000	2 000 000	0	2 000 000
* Emprunt obligataire 2001 II	10 000 000	6 000 000		2 000 000	4 000 000	2 000 000	2 000 000
* Emprunt obligataire 2002 I	15 000 000	9 000 000		3 000 000	6 000 000	3 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2002 II	10 000 000	8 000 000	0	2 000 000	6 000 000	4 000 000	2 000 000
* Emprunt obligataire 2003	10 000 000	10 000 000	0	2 000 000	8 000 000	6 000 000	2 000 000
* Emprunt obligataire 2004	15 000 000	15 000 000	0	3 000 000	12 000 000	9 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2004 II	15 000 000	0	15 000 000	0	15 000 000	12 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2005 I	15 000 000	0	15 000 000	0	15 000 000	12 000 000	3 000 000
TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES		54 000 000	30 000 000	16 000 000	68 000 000	48 000 000	20 000 000
TOTAL GENERAL		153 305 819	72 338 875	55 530 652	170 114 042	119 778 836	50 335 206

NOTE 14 : AUTRES PASSIFS FINANCIERS

	31 décembre 2005	31 décembre 2004
Les autres passifs financiers se détaillent comme suit :		
- Dépôts et cautionnements reçus	4 619 832	3 650 388
<u>Total des autres passifs financiers</u>	<u>4 619 832</u>	<u>3 650 388</u>

NOTE 15 : PROVISIONS

	31 décembre 2005	31 décembre 2004
Les provisions se détaillent par nature comme suit :		
- Provisions pour risques non identifiés (A)	419 266	31 556
- Provisions pour impôt différé (B)	84 556	177 760
- Autres provisions pour risques	389 154	207 470
<u>Total des provisions</u>	<u>892 976</u>	<u>416 786</u>

(A) Voir note 2-5 : Politique de provisions

La variation du stock de provisions pour risques non identifiés se détaille comme suit:

Solde au 31 décembre 2004	31 556
Provision prélevée sur les réserves*	1 300 000
Provision affectée au cours de l'exercice 2005	(912 290)
Solde au 31 décembre 2005	419 266

* L'Assemblée Générale Ordinaire du 05/05/2005 a décidé de transférer le montant des réserves pour réinvestissements exonérés (5 036 843 dinars) devenues disponibles au compte "Autres réserves" et de prélever 1 300 000 dinars pour les affecter au compte "provisions pour risques" et ce pour répondre aux recommandations des autorités monétaires.

(B) Voir note 2-6 : Provisions pour impôt

NOTE 16 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	31 décembre 2005	31 décembre 2004
Fournisseurs d'exploitation		
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	87 334	44 138
- Factures non parvenues	147 738	105 292
<u>Sous total</u>	<u>235 072</u>	<u>149 430</u>
Fournisseurs d'immobilisations		
- Factures d'achats d'immobilisations	2 319 543	2 339 058
- Effets à payer	4 513 432	5 579 061
- Factures non parvenues	1 824 091	237 879
- Retenues de garantie	338 482	232 083
<u>Sous total</u>	<u>8 995 548</u>	<u>8 388 081</u>
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u>9 230 620</u>	<u>8 537 511</u>

NOTE 17 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	31 décembre 2005	31 décembre 2004
- Avances et acomptes reçus des clients	1 959 270	1 509 761
- Personnel, remunerations dues	2 483	183
- Personnel, provisions pour congés payés	216 422	198 895
- Personnel, autres charges à payer	168 051	144 239
- Etat, retenues sur salaires	25 487	26 004
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	77 822	50 498
- Etat, retenues sur revenus des capitaux	97 124	99 441
- Etat, impôts sur les bénéfices	41 971	283 846
- Etat, TVA à payer	740 259	268 427
- Etat, autres impôts et taxes à payer	755 415	754 895
- Actionnaires, dividendes à payer	3 669	2 409
- C.N.S.S	102 372	86 353
- Autres comptes créditeurs	429 688	183 081
- Diverses charges à payer	27 000	54 616
- Charges à payer sur contrats de portage	28 636	11 607
- Loyers constatés d'avance	8 871 398	8 147 940
<u>Total</u>	<u>13 547 067</u>	<u>11 822 195</u>

NOTE 18 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours bancaires et autres passifs financiers se détaillent comme suit :

	31 décembre 2005	31 décembre 2004
- Echéances à moins d'un an sur emprunts obligataires	20 000 000	16 000 000
- Echéances à moins d'un an sur emprunts bancaires locaux	18 177 575	10 412 551
- Echéances à moins d'un an sur emprunts bancaires étrangers	7 157 631	10 030 273
- Echéances à moins d'un an sur billets de trésorerie à long terme	5 000 000	4 000 000
<u>Sous total (voir note 13)</u>	<u>50 335 206</u>	<u>40 442 824</u>
- Billets de trésorerie	20 850 000	20 100 000
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	2 750 803	2 426 252
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	594 411	532 049
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	944 219	1 017 034
- Banques, découverts	371 431	1 954 284
<u>Total</u>	<u>75 846 070</u>	<u>66 472 443</u>

NOTE 19 : REVENUS DE LEASING

L'analyse des revenus de leasing se présente ainsi :

	31 décembre 2005	31 décembre 2004
- Loyers de leasing	128 422 579	114 144 203
- Intérêts intercalaires	293 272	134 306
<u>Revenus bruts de leasing</u>	<u>128 715 851</u>	<u>114 278 509</u>
- Intérêts de retard	694 551	925 952
- Produits réservés de la période		
. Intérêts inclus dans les loyers	(415 599)	(409 581)
. Intérêts de retard	(231 612)	(238 465)
- Transferts des intérêts réservés antérieurs en produits de la période		
. Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	433 127	715 509
. Intérêts de retard antérieurs	124 551	98 513
<u>Variation des produits réservés</u>	<u>(89 533)</u>	<u>165 976</u>
- Dotations aux amortissements des immobilisations en location	(105 949 931)	(93 322 545)
<u>Total des revenus de leasing</u>	<u>23 370 938</u>	<u>22 047 892</u>

NOTE 20 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières se détaillent comme suit :

	31 décembre 2005	31 décembre 2004
- Intérêts des emprunts obligataires	4 659 335	4 514 861
- Intérêts des emprunts bancaires locaux	2 722 746	2 806 308
- Intérêts des emprunts bancaires étrangers	3 200 641	2 298 868
- Intérêts des billets de trésorerie à long terme	61 274	367 230
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de Remboursement des emprunts	333 276	324 493
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	<u>10 977 272</u>	<u>10 311 760</u>
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	195 322	422 677
- Intérêts sur opérations de financement (charges)	1 605 163	1 214 374
- Pénalités fiscales et sociales	28 683	1 742
- Autres	36 828	17 704
<u>Total des autres charges financières</u>	<u>1 865 996</u>	<u>1 656 497</u>
- Intérêts sur opérations de financement (produits)	(15 544)	0
<u>Total général</u>	<u>12 827 724</u>	<u>11 968 257</u>

NOTE 21 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	31 décembre 2005	31 décembre 2004
- Produits des participations	450 582	355 497
- Produits des titres Immobilisés	299 450	177 518
- Revenus des autres créances immobilisées	58 493	35 122
- Revenus des valeurs mobilières de placement	23 928	3 721
<u>Total</u>	<u>832 453</u>	<u>571 858</u>

NOTE 22 : CHARGES DE PERSONNEL

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	31 décembre 2005	31 décembre 2004
- Salaires et complément de Salaires	1 583 876	1 452 256
- Bonus	175 000	122 000
- Indemnités représentatives de frais	125 066	104 319
- Cotisations de sécurité sociales sur salaires	286 530	256 163
- Autres charges sociales	100 061	128 093
<u>Total</u>	<u>2 270 533</u>	<u>2 062 831</u>

NOTE 23 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	31 décembre 2005	31 décembre 2004
- Achat de matières et fournitures	67 829	66 030
<u>Total des achats</u>	<u>67 829</u>	<u>66 030</u>
- Locations	249 453	240 095
- Charges locatives et de copropriété	36 008	41 104
- Entretien et réparations	113 250	100 907
- Primes d'assurances	56 346	35 274
- Etudes, recherches et divers services extérieurs	216 266	197 013
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>671 323</u>	<u>614 393</u>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	425 146	385 767
- Publicités, publications, relations publiques	184 893	220 663
- Déplacements, missions et réceptions	273 909	292 108
- Frais postaux et de télécommunications	192 259	228 285
- Services bancaires et assimilés	157 888	149 470
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>1 234 095</u>	<u>1 276 293</u>
- Jetons de présence	18 000	18 000
- Frais du contentieux	18 981	3 504
- Autres	5 633	6 246
<u>Total des charges diverses</u>	<u>42 614</u>	<u>27 750</u>
- Impôts et taxes sur rémunérations	47 516	41 665
- T.C.L	60 000	60 000
- Droits d'enregistrement et de timbres	27 107	25 259
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>134 623</u>	<u>126 924</u>
<u>Total général</u>	<u>2 150 484</u>	<u>2 111 390</u>

NOTE 24 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS POUR RISQUES CLIENTS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	31 décembre 2005	31 décembre 2004
- Dotations aux provisions affectés pour dépréciation des créances	4 436 829	3 480 176
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(1 243 072)	(1 121 529)
- Créances radiées	0	469 959
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	0	(469 959)
<u>Total des dotations aux provisions</u>	<u>3 193 757</u>	<u>2 358 647</u>
- Reprises de provisions non affectées	(912 290)	0
- Dotations aux provisions non affectées	0	11 329
<u>Dotation nette aux provisions et résultat des créances radiées</u>	<u>2 281 467</u>	<u>2 369 976</u>

Compte tenu de la variation des produits réservés, les besoins de provisionnement de la société se sont élevés à 3 283 290 Dinars détaillés comme suit :

- Dotation nette aux provisions et résultat des créances radiées	3 193 757
- Variation des produits réservés	89 533
<u>Besoin au titre des créances douteuses</u>	<u>3 283 290</u>

Ce besoin de provisionnement a été couvert comme suit :

- Contribution de l'exercice établie conformément à la politique générale de la société (1% de l'encours des loyers des contrats actifs)	2 371 000
- Complément prélevé sur les provisions non affectées	912 290
<u>Total</u>	<u>3 283 290</u>

NOTE 24 bis : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES TITRES

Les dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres se détaillent ainsi :

	31 décembre 2005	31 décembre 2004
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres immobilisés	53 468	150 490
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation	225 909	0
- Reprises de provisions pour dépréciation des titres de participation	(10 226)	(105 729)
- Reprises de provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(116 830)	0
<u>Total</u>	<u>152 321</u>	<u>44 761</u>

NOTE 25 : DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS PROPRES

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements se détaillent ainsi :

	31 décembre 2005	31 décembre 2004
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	230 110	233 417
- Dotations aux amortissements des Immobilisations corporelles	183 256	203 108
<u>Total</u>	<u>413 366</u>	<u>436 525</u>

NOTE 26 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS POUR RISQUES DIVERS

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements, de résorptions et de provisions pour risques divers se détaillent ainsi :

	31 décembre 2005	31 décembre 2004
- Dotations aux provisions pour dépréciation des comptes prêts au personnel	9 906	
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	12 100	2 293
- Dotations aux provisions pour risques et charges	181 684	116 699
- Reprises de provisions pour dépréciation des autres actifs courants	0	(857)
<u>Total</u>	<u>203 690</u>	<u>118 135</u>

NOTE 27 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	31 décembre 2005	31 décembre 2004
- Produits nets sur cessions d'immobilisations en leasing	117 814	82 067
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	35 003	4 252
- Autres gains sur éléments exceptionnels	0	6 461
<u>Total</u>	<u>152 817</u>	<u>92 780</u>

NOTE 28 : AUTRES PERTES ORDINAIRES

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	31 décembre 2005	31 décembre 2004
- Charges nettes sur cessions d'immobilisations	0	12 109
- Autres pertes sur éléments non récurrents ou exceptionnels	30 521	18 641
<u>Total</u>	<u>30 521</u>	<u>30 750</u>

NOTE 29 : IMPOTS SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

	31 décembre 2005	31 décembre 2004
Bénéfice comptable	4 207 767	3 863 443
A réintégrer		
- Amortissements financiers	415 518	780 779
- Différences entre amortissements fiscaux et amortissements financiers des immobilisations cédées au cours de l'exercice	895	291 323
- Dotations aux provisions	4 436 829	3 491 505
- Provisions fiscales 2002 pour affaires en cours	2 666 949	3 015 880
- Diverses charges non déductibles	560 590	397 712
A déduire		
- Provisions fiscales 2002 pour affaires en cours	2 666 949	3 015 880
- Reprises sur provisions comptables	210 034	213 326
- Dividendes et tantièmes	444 581	349 497
<u>Bénéfice fiscal avant provisions</u>	<u>8 966 984</u>	<u>8 261 939</u>
Provisions pour créances douteuses	4 436 829	3 480 176
<u>Bénéfice fiscal</u>	<u>4 530 155</u>	<u>4 781 763</u>
A déduire le montant réinvestis au titre des souscriptions d'actions soumises au minimum d'impôt	1 906 200	2 000 000
<u>Base imposable</u>	<u>2 623 955</u>	<u>2 781 763</u>
Impôt au taux de 35% (ou 20% du bénéfice fiscal)	<u>918 384</u>	<u>973 618</u>
- Acomptes provisionnels payés	(876 256)	(689 765)
- Retenues sur placements	(157)	(7)
<u>Impôt à payer (report)</u>	<u>41 971</u>	<u>283 846</u>

NOTE 30 : ENCAISSEMENT RECUS DES CLIENTS

			2005	2004
- Clients et comptes rattachés en début de période	+	Note 8	17 009 515	17 122 973
- Clients et comptes rattachés en fin de période	-	Note 8	(17 451 273)	(17 009 515)
- Avances et acomptes reçus des clients en début de période	-	Note 17	(1 509 761)	(1 788 637)
- Avances et acomptes reçus des clients en fin de période	+	Note 17	1 959 270	1 509 761
- Plus ou moins values sur relocation	+ ou	Note 5	(160 270)	(691 235)
- Dépôts et cautionnements reçus début de période	-	Note 14	(3 650 388)	(3 095 793)
- Dépôts et cautionnements reçus fin de période	+	Note 14	4 619 832	3 650 388
- Produits constatés d'avance en début de période	-	Note 17	(8 147 940)	(7 451 224)
- Produits constatés d'avance en fin de période	+	Note 17	8 871 398	8 147 940
- TVA collectées	+		20 089 848	18 234 402
- Revenus bruts de l'exercice	+	Note 19	128 715 851	114 278 509
- Intérêts de retard	+	Note 19	694 551	925 952
- Créances virées en Pertes	-	Note 24 et 28	(30 521)	(488 600)
			<hr/>	<hr/>
<u>Encaissements reçus des clients</u>			151 010 112	133 344 921

NOTE 31 : SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL

			2005	2004
- Avances et acomptes au personnel en début de période	-	Note 9	(6 880)	(12 334)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+	Note 9	11 421	6 880
- Autres créances sur le personnel en début de période	-	Note 9	0	(5 900)
- Charges constatées d'avance en début de période	-	Note 9	(1 450 175)	(923 140)
- Charges constatées d'avance en fin de période	+	Note 9	745 555	1 450 175
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+	Note 16	149 430	390 392
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	-	Note 16	(235 072)	(149 430)
- Personnel, rémunérations dues en début de période	+	Note 17	183	158
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	-	Note 17	(2 483)	(183)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+	Note 17	198 895	164 895
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	-	Note 17	(216 422)	(198 895)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	+	Note 17	144 239	114 531
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	-	Note 17	(168 051)	(144 239)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+	Note 17	26 004	22 569
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	-	Note 17	(25 487)	(26 004)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+	Note 17	50 498	31 614
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	-	Note 17	(77 822)	(50 498)
- C.N.S.S en début de période	+	Note 17	86 353	79 557
- C.N.S.S en fin de période	-	Note 17	(102 372)	(86 353)
- Diverses Charges à payer en début de période	+	Note 17	54 616	273 744
- Diverses Charges à payer en fin de période	-	Note 17	(27 000)	(54 616)
- Charges à payer sur contrats de portage en début de période	+	Note 17	11 607	0
- Charges à payer sur contrats de portage en fin de période	-	Note 17	(28 636)	(11 607)
- TVA, payées sur biens et services	+		347 082	376 672
- Charges de personnel	+	Note 22	2 270 533	2 062 831
- Autres charges d'exploitation	+	Note 23	2 150 484	2 111 390
- Impôts et taxes	-	Note 23	(134 623)	(126 924)
			<hr/>	<hr/>
<u>Sommes versés aux fournisseurs et au personnel</u>			3 771 877	5 295 285

NOTE 32 : INTERETS PAYES

			<u>2005</u>	<u>2004</u>
- Frais d'émission d'emprunt	+	Note 7	390 264	340 278
- Etat, retenue sur revenus des capitaux en début de période	+	Note 17	99 441	138 828
- Etat, retenue sur revenus des capitaux en fin de période	-	Note 17	(97 124)	(99 441)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires début de période	+	Note 18	2 426 252	1 372 285
- Intérêts courus sur emprunts obligataires fin de période	-	Note 18	(2 750 803)	(2 426 252)
- Intérêts courus sur emprunts locaux en début de période	+	Note 18	532 049	735 379
- Intérêts courus sur emprunts locaux en fin de période	-	Note 18	(594 411)	(532 049)
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en début de période	+	Note 18	1 017 034	578 030
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en fin de période	-	Note 18	(944 219)	(1 017 034)
- Charges financières	+	Note 20	12 827 724	11 968 257
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	-	Note 20	(333 276)	(324 493)
			<u>12 572 931</u>	<u>10 733 789</u>

Intérêts payés**NOTE 33 : IMPOTS ET TAXES PAYES**

			<u>2005</u>	<u>2004</u>
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider début de période	+	Note 17	283 846	(523 534)
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider fin de période	+ ou	Note 17 et 9	(41 971)	(283 846)
- Acomptes provisionnels	+ ou	Note 9	0	0
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+	Note 17	754 895	754 751
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	-	Note 17	(755 415)	(754 895)
- TVA payées	+		3 694 351	4 545 686
- Impôts et taxes	+	Note 23	134 623	126 924
- Impôts sur les bénéfices	+	Note 29	918 384	973 618
			<u>4 988 713</u>	<u>4 838 704</u>

Impôts et taxes payés**NOTE 34 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS DESTINEES A LA LOCATION**

			<u>2005</u>	<u>2004</u>
- Fournisseurs d'immobilisations en début de période	+	Note 16	8 388 081	9 913 434
- Fournisseurs d'immobilisations en fin de période	-	Note 16	(8 995 548)	(8 388 081)
- Fournisseurs, avances en début de période	-	Note 9	(166 040)	(203 587)
- Fournisseurs, avances en fin de période	+	Note 9	1 636 020	166 040
- Investissements en Immobilisations destinées à la location	+	Note 5	130 268 063	107 965 657
- TVA sur Investissements	+		15 576 583	13 168 751
			<u>146 707 159</u>	<u>122 622 214</u>

Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations destinées à la location**NOTE 35 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS DESTINEES A LA LOCATION**

			<u>2005</u>	<u>2004</u>
- Cessions d'immobilisations à la VR	+	Note 5	110 856	84 969
- Cessions anticipées d'immobilisations	+	Note 5	6 328 862	6 683 054
- Plus-values sur Cessions anticipées	+	Note 27	117 814	82 067
			<u>6 557 532</u>	<u>6 850 090</u>

Encaissements provenant de la cession d'immobilisations destinées à la location

**NOTE 36 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION
D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**

			<u>2005</u>	<u>2004</u>
- Fournisseurs, avances en début de période	-	Note 9	(37 850)	(6 250)
- Fournisseurs, avances en fin de période	+	Note 9	0	37 850
- Investissements en Immobilisations incorporelles	+	Note 3	187 996	139 285
- Investissements en Immobilisations corporelles	+	Note 4	217 777	72 009
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>			<u>367 923</u>	<u>242 894</u>

**NOTE 37 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION
D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**

			<u>2005</u>	<u>2004</u>
- Cessions d'immobilisations incorporelles	+	Note 4	0	50 320
- Cessions d'immobilisations corporelles	+	Note 4	11 167	28 061
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	+	Note 27	35 003	4 252
- Charges nettes sur cessions d'immobilisations	-	Note 28	0	(12 109)
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>			<u>46 170</u>	<u>70 524</u>

**NOTE 38 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION
D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

			<u>2005</u>	<u>2004</u>
- Actions propres	+	Note 12	0	4 700
- Titres de participation libérés au cours de l'exercice	+	Note 6	580 740	230 399
- Titres immobilisés libérés au cours de l'exercice	+	Note 6	3 300 000	1 350 010
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice	+		432 030	430 110
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>			<u>4 312 770</u>	<u>2 015 219</u>

**NOTE 39 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION
D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

			<u>2005</u>	<u>2004</u>
- Actions propres	+	Note 12	0	4 232
- Titres immobilisés cédés au cours de l'exercice	+	Note 6	615 370	228 930
- Titres de participations cédés au cours de l'exercice		Note 6	0	42 962
- Titres de participations remboursés au cours de l'exercice		Note 6	319 323	1 220 490
- Remboursements sur prêts au personnel	+		326 518	275 558
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières</u>			<u>1 261 211</u>	<u>1 772 172</u>

NOTE 40 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

			<u>2005</u>	<u>2004</u>
- Dividendes et tantièmes	+	Note 12	3 081 000	2 705 700
- Actionnaires, dividendes à payer en début de période	+	Note 17	2 409	13 253
- Actionnaires, dividendes à payer en fin de période	-	Note 17	(3 669)	(2 409)
<u>Dividendes et autres distributions</u>			<u>3 079 740</u>	<u>2 716 544</u>

NOTE 41 : AUTRES FLUX DE TRESORERIE

			2005	2004
- Produits à recevoir des tiers en début de période	+	Note 9	7 648	45 019
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	-	Note 9	(71 245)	(7 648)
- Produits à recevoir sur contrats de portage en début de période	+	Note 9	284 123	177 604
- Produits à recevoir sur contrats de portage en fin de période	-	Note 9	(421 848)	(284 123)
- Autres comptes débiteurs en début de période	+	Note 9	246 239	332 652
- Autres comptes débiteurs en fin de période	-	Note 9	(340 331)	(246 239)
- Compte courant Tunisie Factoring en début de période	+	Note 9	31 811	30 446
- Compte courant Tunisie Factoring en fin de période	-	Note 9	(35 675)	(31 811)
- Compte courant SIMT en début de période	+	Note 9	384 794	0
- Compte courant SIMT en fin de période	-	Note 9	(1 293 407)	(384 794)
- Compte courant Tunisie LLD en début de période		Note 9	573 924	0
- Compte courant Tunisie LLD en fin de période		Note 10	(1 000 618)	(573 924)
- Comptes d'attente en début de période	+	Note 9	60 055	53 527
- Comptes d'attente en fin de période	-	Note 9	(80 024)	(60 055)
- Placements en titres en début de période	+	Note 10	0	2 217
- Placements en titres en fin de période	-	Note 10	(1 448 418)	0
- Autres comptes créditeurs en début de période	-	Note 17	(183 081)	(12 027)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	+	Note 17	429 688	183 081
- Produits des placements	+	Note 21	832 453	571 858
- Autres produits d'exploitation			88 461	80 212
- Autres gains exceptionnels	+	Note 28	0	6 461
- Autres pertes exceptionnelles	-	Note 29	0	0
			<u>(1 935 452)</u>	<u>(117 544)</u>
<u>Autres flux de trésorerie</u>				

NOTE 42 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

			31 décembre 2005	31 décembre 2004
- Banques	+	Note 11	4 565 207	3 933 883
- Caisses	+	Note 11	4 386	6 480
- Banques, découverts	-	Note 18	(371 431)	(1 954 284)
			<u>4 198 162</u>	<u>1 986 079</u>

NOTE 43 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

(en dinars) 31/12/2005 31/12/2004

	31/12/2005	31/12/2004
PASSIFS EVENTUELS		
Cautions, avals et autres garanties données	36 525 000	30 155 000
ENGAGEMENTS DONNES		
Engagements de financement en faveur de la clientèle	22 734 621	21 046 402
Engagements sur titres portage	267 876	792 876
Participations non libérées	450 000	
ENGAGEMENTS RECUS		
Cautions recus	10 225 000	10 255 000
Garanties reçues	5 141 526	7 514 581
Loyers à échoir sur contrats actifs	236 972 424	220 351 151
ENGAGEMENTS RECIPROQUES		
	734 607	8 306 419
Emprunts extérieurs obtenus non encore encaissés:	734 607	8 306 419

NOTE 44 : VENTILATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS SELON LEUR DUREE RESIDUELLE

ACTIFS		Inf. à 3 mois	3 mois à 6 mois	6 mois à 1 an	1 an à 5 ans	Sup. à 5 ans	Durée indéterminée	Total
Immobilisations incorporelles	338 379						338 379	338 379
Immobilisations utilisées par la société	734 327						734 327	734 327
Immobilisations destinées à la location	223 475 303	30 837 346	22 582 819	40 757 749	111 320 603	5 291 143	12 685 644	223 475 303
Immobilisations financières	21 097 645	576 997			5 501 016	400 000	14 619 632	21 097 645
Autres actifs non courants	674 682				546 200	128 482		674 682
Clients et comptes rattachés	3 369 811	553 493					2 816 318	3 369 811
Autres actifs courants	5 522 063	2 573 571			1 559 263	16 041	1 373 188	5 522 063
Placements et autres actifs financiers	1 660 063	1 448 418	211 645					1 660 063
Liquidités et équivalents de liquidités	4 569 593	4 569 593						4 569 593
Total	<u>261 441 866</u>	40 559 418	22 794 464	40 757 749	118 927 082	5 835 666	32 567 488	261 441 866
PASSIFS								
Emprunts	119 778 836				95 925 067	22 564 370	1 289 398	119 778 836
Autres passifs financiers	4 619 832	348 178	366 049	642 131	2 613 616	452 580	197 279	4 619 832
Provisions	892 976						892 976	892 976
Fournisseurs et comptes rattachés	9 230 620	8 330 802	850 040	49 778				9 230 620
Autres passifs courants	13 547 067	13 547 067						13 547 067
Concours bancaires et autres passifs financiers	75 846 070	33 699 757	20 663 912	21 482 401				75 846 070
CAPITAUX PROPRES	37 526 465						37 526 465	37 526 465
Total	<u>261 441 866</u>	55 925 804	21 880 001	22 174 311	98 538 683	23 016 950	39 906 117	261 441 866
Position nette	0	(15 366 386)	914 463	18 583 438	20 388 399	(17 181 285)	(7 338 630)	(0)

NOTE 45 : TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES**Tunisie Factoring :****Billets de trésorerie**

L'encours des billets de trésorerie émis par Tunisie Leasing (TL) et souscrit par Tunisie Factoring (TF) dans laquelle elle détient 54,54% du capital, s'élève au 31/12/2005 à 6 000 KDT.

Les charges financières de l'exercice 2005 relatives aux billets de trésorerie souscrits par TF s'élèvent à 437 KDT.

Cautions données

Le conseil d'administration de TL réuni le 31 juillet 2001 a autorisé son Président à donner toutes cautions solidaires en faveur de TF pour ses besoins de financement auprès du système bancaire et autres établissements financiers.

Les cautions en vigueur au 31 décembre 2005 accordées au profit de la Citibank, de l'Amen Bank, de l'ABC et de la BTEI s'élèvent respectivement à 8 000 KDT, 11 000 KDT, 1 000 KDT et 12 000 KDT.

D'autre part, TL a accordé en faveur de TF une caution de 1 400 KDT en garantie du risque encouru sur la STPA.

Tunis Call Center:**Prestations facturées à Tunisie Leasing**

Tunisie Leasing a confié à TCC, dans laquelle elle détient 28,57% du capital, une mission qui s'articule principalement autour du recouvrement téléphonique, d'un numéro vert et plus généralement de tous types d'actions de télémarketing.

Les honoraires relatifs à l'exercice 2005 s'élèvent à 120 KDT.

SIMT :**Avances en compte courant**

Les avances en compte courant accordées par TL à la SIMT, dans laquelle elle détient 81,23% de son capital, rémunérées au taux du TMM + 3%, s'élèvent à 1 293 KDT au 31 décembre 2005.

Les produits constatés à ce titre en 2005 s'élèvent à 40 KDT.

Contrat de location du siège

Le loyer du nouveau siège facturé par la SIMT à TL et relatif à l'exercice 2005 s'élève à 120 KDT conformément au contrat de location.

Caution

Le conseil d'administration réuni le 25 août 2002, a ratifié la caution solidaire en faveur de la SIMT pour les besoins de la construction du siège social de TL et ce, au titre d'un prêt de 2 400 KDT contracté auprès de la STB.

Le conseil d'administration réuni le 4 août 2005, a approuvé l'octroi à Amen Bank d'une caution solidaire en faveur de la SIMT à hauteur de 500 KDT destinés à la construction d'un dépôt.

Tunisie LLD :**Compte courant**

Les avances en compte courant accordées par TL à Tunisie LLD, dans laquelle elle détient directement 20,04% de son capital, rémunérées au taux du TMM + 3%, s'élèvent à 1000 KDT au 31 décembre 2005.

Les produits constatés à ce titre en 2005 s'élèvent à 45 KDT.

NOTE 46 : AUTRES INFORMATIONS

La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal en matière d'impôt directs et de TVA, couvrant les exercices 2001, 2002, 2003 et 2004.

Un premier avis de redressement a été notifié en décembre 2005 portant sur un montant en principal de 562 KDT et en pénalités de 286 KDT soit un total de 848 KDT.

Une réponse à la notification de redressement a été envoyée aux autorités de contrôle concernant notre position sur les points soulevés.

A la date d'établissement de ce rapport aucune réponse de l'administration fiscale n'est parvenue à la société.

NOTE 47 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 14 avril 2006. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Exercice clos le 31 décembre 2005**

Messieurs les actionnaires de Tunisie Leasing ;

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 22 mai 2003, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de TUNISIE LEASING arrêtés au 31 décembre 2005, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1 - Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers de TUNISIE LEASING arrêtés au 31 décembre 2005. Ces états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes exigent que notre audit soit planifié et réalisé de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne contiennent pas d'anomalies significatives. Un audit comprend l'examen, par sondages, des éléments supportant les montants et l'information figurant dans les états financiers. Il comprend également une évaluation des principes et méthodes comptables retenus, des estimations faites par les dirigeants, ainsi qu'une appréciation sur la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de TUNISIE LEASING, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2005, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001 portant sur la tenue des comptes en valeurs mobilières, la société procède actuellement à la mise à jour du registre des actionnaires pour la convocation des Assemblées Générales. La tenue proprement dite des comptes en valeurs mobilières n'est pas opérée, dans l'attente de la publication du règlement du CMF et du cahier des charges à ce sujet.

**AMC Ernst & Young
Noureddine HAJJI**

Tunis, le 17 avril 2006

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Exercice clos le 31 décembre 2005

Messieurs les actionnaires de Tunisie Leasing,

I- En application des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédits et de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons été informés des conventions conclues et opérations réalisées suivantes au cours de l'exercice 2005:

1. Tunisie Leasing a accordé en faveur de Tunisie Factoring, dans laquelle Tunisie Leasing détient 54,54% du capital, une caution de 1 400 KDT en garantie du risque encouru sur la STPA.

Cette convention a été autorisée par votre Conseil d'Administration du 14 avril 2006.

2. Tunisie Leasing a octroyé une caution solidaire en faveur de la SIMT, dans laquelle Tunisie Leasing détient 81,23% du capital, pour les besoins de la construction d'un dépôt et ce, au titre d'un prêt de 500 KDT contracté auprès d'Amen Bank.

Cette convention a été autorisée par votre Conseil d'Administration du 4 août 2005.

3. Les avances en compte courant accordées par Tunisie Leasing à la SIMT rémunérées au taux du TMM + 3%, s'élèvent à 1 293 KDT au 31 décembre 2005.

Les produits constatés à ce titre en 2005 s'élèvent à 40 KDT.

Cette convention a été autorisée par votre Conseil d'Administration du 14 avril 2006.

4. Les avances en compte courant accordées par Tunisie Leasing à Tunisie LLD, dans laquelle elle détient directement 20,04% de son capital, rémunérées au taux du TMM + 3%, s'élèvent à 1 000 KDT au 31 décembre 2005.

Les produits constatés à ce titre en 2005 s'élèvent à 45 KDT.

Cette convention a été autorisée par votre Conseil d'Administration du 14 avril 2006.

II- Par ailleurs, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice 2005 :

1. Le Président du Conseil d'Administration de Tunisie Leasing a été autorisé à donner toutes cautions solidaires en faveur de Tunisie Factoring pour ses besoins de financement auprès du système bancaire et autres établissements financiers.

A la clôture de l'exercice 2005, les cautions données au profit de la Citibank, de l'Amen Bank, de l'Arab Banking Corporation et de la Banque de Tunisie et des Emirats, s'élèvent respectivement à 8 000 KDT, 11 000 KDT, 1 000 KDT et 12 000 KDT.

2. Tunisie Leasing a donné une caution solidaire en faveur de la SIMT pour les besoins de la construction du siège social et ce, au titre d'un prêt de 2 400 KDT contracté auprès de la Société Tunisienne de Banque.

3. Tunisie Leasing a été autorisé à émettre des billets de trésorerie à souscrire par Tunisie Factoring et ce, dans la limite de 12 000 KDT.

A la clôture de l'exercice 2005, l'encours des billets de trésorerie émis et souscrits par Tunisie Factoring, s'élèvent à 6 000 KDT détaillé comme suit :

- Un billet de 3 000 KDT échéant le 06 septembre 2006, au taux de 7,6% ;
- Un billet de 1 000 KDT échéant le 30 mai 2007, au taux de 7,6% ;
- Un billet de 2 000 KDT échéant le 25 mai 2006, au taux de 7,6% ;

Les charges financières de l'exercice 2005 relatives à ces billets de trésorerie s'élèvent à 437 KDT.

Par ailleurs et en dehors des opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n°2001-65, relative aux établissements de crédits et des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

AMC Ernst & Young
Noureddine HAJJI

Tunis, le 17 avril 2006